



GRAINE  
D'AVENIR  
Formation  
pour adultes

# Ouvrier en travaux paysagers

Formation professionnalisante  
dans le cadre d'une  
Préparation  
Opérationnelle à  
l'Emploi Collective

🕒 3 mois

📍 CFPPA Site des Vaseix

📅 Sessions régulières

# Apprendre un métier

## Objectif

Cette formation permet de maîtriser toutes les activités liées au métier d'ouvrier en travaux paysagers.

## Personnes concernées

Salariés en démarche de reconversion professionnelle.

Professionnels du secteur aménagement paysager souhaitant développer des compétences.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

## Délais d'accès

Selon le résultat du positionnement.

## Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum.

→ Avoir une motivation pour le vivant et le travail en extérieur.

→ Pas de contre-indication médicale concernant les activités significatives du métier.

→ Maîtriser la langue française afin de comprendre des consignes simples et être en capacité de réaliser un petit compte-rendu d'activité écrit.

→ Maîtriser les règles de calculs de base ou être capable de les appliquer en situation professionnelle (calcul de surface, de périmètre, de volume).

→ Il est conseillé de pouvoir justifier d'une première expérience dans une entreprise du paysage ou d'avoir pu réaliser des stages en entreprise ou des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).



## Le métier d'ouvrier en espace vert

Il mène à :

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues.
- Réaliser des travaux de création et d'entretien des espaces verts.
- Réaliser des travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres.
- Utiliser les matériels et de conduire certains engins de chantier.
- Participer aux travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux.

## Avec cette formation vous pouvez devenir

Ouvrier en espace vert.





# Notre pédagogie

## Modalités pédagogiques

**Travaux pratiques** sur la Roseiraie des Vaseix, la cour intérieure des Vaseix,...

**Formation en salle :**

- Intervenants professionnels

**Formation en extérieur :**

- Visite de parcs paysagers remarquables dans la région

## Validation et évaluation

Chaque module de formation fera l'objet d'une évaluation en situation professionnelle (en entreprise ou sur chantier école), donnant lieu à l'élaboration d'un portefeuille de compétences pour le stagiaire.

Les stagiaires pourront obtenir le bloc de compétences intitulé « réaliser les travaux d'entretien d'un espaces Paysager du BPA TAP » après inscription et présentation aux épreuves d'évaluation du module UCS1.

Les stagiaires pourront accéder au Certificat Sauveteur Secouriste au Travail.

Les stagiaires pourront accéder au Certificat Individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques catégorie Opérateur.

## Contenu de la formation

Durée totale du diplôme : 266h

|            |                                                                                                       |      |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Module 1   | Reconnaissance et utilisation de la palette végétale locale de base                                   | 65 H |
| Module 2   | Intervention sur le végétal                                                                           | 86 H |
| Module 3   | Utilisation et entretien courant du matériel                                                          | 30 H |
| Module 4   | Conduite de petits engins de chantier en sécurité                                                     | 15 H |
| Module 5   | La sécurité lors des travaux en Espaces Verts et SST                                                  | 21 H |
| Module 6   | Réaliser la pose et les travaux d'entretien sur des éléments inertes dont petite maçonnerie paysagère | 35 H |
| Module 7   | Développer les compétences relationnelles                                                             | 14 H |
| Alternance | 4 semaines de stage                                                                                   |      |





# Informations pratiques

## Tarifs et chiffres clés

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion et les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet :

[www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr](http://www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)

## Frais pédagogiques, financement et rémunération

Il n'y a pas de frais pédagogiques.

Selon votre statut le coût de la formation peut être pris en charge par : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le CPF, sur fonds propres... et une rémunération peut vous être attribuée.

**Une équipe spécialisée vous accompagnera dans vos démarches.**

## Et après la formation ?

➔ **BPA Travaux Aménagements Paysagers**

Diplôme de niveau 3 (CAP) de la spécialité Espaces Verts permettant l'accès aux fonctions d'ouvrier en aménagement paysa-

Une fois la POEC validée,  
les candidats peuvent :

Informations ? Conditions d'inscription ? Aide aux démarches ?

Contactez nos secrétaires pédagogiques :

05 55 48 44 30

[cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)

Ou rendez-vous sur notre site internet :



*Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.*